

Louis-Marie Barnier

Les Temps nouveaux, mouvement social et lutte politique,

N°3 juin 2011.

Syndicalisme et radicalité du territoire

Six mois après le conflit, qu'en reste-t-il ? Cette mobilisation a signifié une prise en main de nos destins, mais seul en restera ce que nous aurons été capables de convertir en capacité d'organisation et de réflexion, tout ce qui cristallise à un moment donné le rapport de force. Dimension essentielle, car les grands affrontements contre le libéralisme sont devant nous, sans doute autour de la dette publique et des conséquences sociales des politiques d'austérité. Le mouvement syndical est confronté à ses responsabilités. Comment repenser la division syndicale, le lien avec le territoire, après ce conflit ? La construction d'un « travailleur collectif » exprime l'effort permanent pour unifier le salariat. La mobilisation pour la protection sociale construit la solidarité de classe sur une base territoriale autant que professionnelle, c'est ce territoire radical qu'il faut construire, comme les luttes nous y invitent.

La relation au territoire devient déterminante.

Les grèves ont représenté la colonne vertébrale du conflit. Mais les difficultés pour faire grève sur le lieu de travail ont donné une importance particulière aux manifestations et blocages divers. Cette ouverture sur le territoire s'est appuyée sur un réseau de militants, syndicaux, associatifs, politiques ou anciennement engagés, qui s'est construit au fil des grandes échéances du mouvement social depuis 1995 : mobilisations sociales de 1995 et 2003, mobilisations citoyennes multiples (sans-papiers, Roms), TCE de 2005, candidatures unitaires de 2006 : ce mouvement interprofessionnel a été « nourri par l'accumulation des résistances »¹. Ce réseau est marqué par sa capacité à se mobiliser, par la confiance réciproque, par son non-sectarisme, par sa radicalité. Il représente le fondement de cette intersyndicale nationale qui a su préserver les particularités. La vitalité du syndicalisme, et la confiance que lui confèrent les salariés, proviennent surtout de son aptitude, notamment des structures de base, à intégrer la combativité des salariés. Depuis 1995, il démontre sa capacité à absorber, dans un effort permanent, les éléments les plus combattifs des mouvements de grève, notamment dans la CGT, Solidaires et la FSU, dans une dynamique d'auto-organisation permanente à la base. Cette « porosité » explique combien le débat durant le conflit a pu mobiliser les structures intermédiaires de la CGT, avec une liberté interne de parole qui rappelle le débat sur le vote contre le TCE.

On pourrait ajouter que cette reconstruction du lien territorial s'est appuyée sur la mobilisation extrêmement forte des agents de la fonction publique territoriale, qui regroupe le plus d'agents de catégorie C et qui est confrontée à la montée des exigences sociales tout en étant soumise à la réduction des budgets et à la RGPP. Le territoire porte le lien social, il est aussi (et de plus en plus) support des politiques publiques, il est lieu

d'intervention de la vie militante associative, il est même le lieu traditionnel d'expression de la citoyenneté. Il faut repenser le territoire avec ces multiples éléments. D'autant qu'il devient maintenant vecteur de mobilisation sociale.

Le mouvement syndical a engagé une réflexion sur ce lien territorial. Analysant les structures syndicales, un document interne de la CGT² notait le risque d'un syndicalisme à deux vitesses, les Unions locales organisant les salariés isolés tout en étant délaissés par les syndicats des grandes entreprises. L'histoire de Solidaires met en scène des structures militantes radicales basées sur de grands métiers ou de grandes entreprises (PTT, santé, Edf, SNCF, Impôts), qui sont confrontées à la difficulté de l'élargissement au territoire pour des secteurs aux identités professionnelles fortes (et d'autant plus lorsque celles-ci sont en crise comme au PTT et à France-Telecom). Les structures territoriales de Solidaires viennent juste de gagner un droit de vote dans leur congrès, et sont pauvres de moyens. La FSU s'est ouverte ces dernières années à de nouveaux champs de syndicalisation (secteur social, Pôle Emploi, fonction publique territoriale) beaucoup plus impliqués sur le territoire, mais n'a pas la tradition d'intervenir comme structure territoriale.

Toutes ces difficultés, communes à tous les syndicats, ont été dépassées au cours du conflit. La jonction entre les structures interprofessionnelles de chaque syndicat et les comités unitaires émergeant du mouvement ne s'est pas toujours faite naturellement. Nous avons au contraire assisté à la revitalisation du réseau territorial à partir des bases professionnelles.

Interroger le mouvement syndical sur son éclatement

La capacité des salariés à se défendre collectivement passe par le droit démocratique de s'organiser dans le syndicat de son choix, mais elle repose aussi sur le rapport de force lié à une unité syndicale autour de propositions solides et dépassant les divisions³. Mais cette division est-elle fatale ? Faut-il se remettre aux décisions législatives concernant les règles de représentativité pour en attendre des solutions, qui ne privilégieront pas forcément la partie la plus radicale du syndicalisme ? Le cadre renouvelé de l'unité syndicale, sur une base revendicative, avec des équipes de syndicalistes qui se connaissent, s'apprécient, luttent ensemble, ouvre donc un débat de fond pour les années à venir. Il faut mettre en place des formes pérennes d'unité, qui soient à la hauteur des attentes des salariés et de l'exigence de résistance à la crise, qui ne soit pas négociées à chaque mobilisation, qui suscitent l'engagement de nouvelles personnes.

Il faut pouvoir poser la question de structures communes intersyndicales, capables de répondre aux défis posés par ce mouvement des retraites ; penser de nouvelles « Bourses du travail » seules capables de prendre en charge, dans l'unité, des tâches telles que : un ensemble de formations larges, de type éducation populaire ; une organisation des chômeurs ; un réseau intersyndical d'intervention dans les PME ; l'intégration du

¹ P. Dardot, C. Laval, le retour de la guerre sociale, *in Tous dans la rue*, Seuil, 2010 p 147 – 163.

² CGT, Commission ad hoc, Réflexions et pistes de travail sur les structures de la CG, janvier 2009.

³ L.M. Barnier (Ccord.), *Revendiquer et s'organiser*, Note de la fondation Copernic, 2008.

mouvement associatif, soumis à pression libérale⁴. Un nouveau type de forums liant mouvement associatif, syndical, politique⁵, au niveau local comme au niveau national doit permettre la refondation d'un mouvement antilibéral large, afin de préparer les prochains affrontements avec ce gouvernement.

L'offensive libérale des années à venir ouvre à la nécessité de repenser la stratégie syndicale. L'affrontement à l'Etat oblige le syndicalisme à sortir de l'entreprise et à se « politiser ». La présence, dans les mobilisations et dans les structures qui portaient celui-ci, des partis politiques de la gauche antilibérale (voire du Parti socialiste et d'Europe-Ecologie), doit se prolonger : offrir une alternative politique ne peut être porté par les seuls partis, mais relève de la responsabilité et de l'engagement social de tous ceux qui ont participé au mouvement. C'est la nécessité d'un front politique et social, reprenant cette jonction entre les questions sociales et leur expression politique.

Louis-Marie Barnier

Syndicaliste, sociologue.

⁴ Marc Mangenot, Associations : la liberté ou la concurrence, Flash Copernic <http://www.fondation-copernic.org/spip.php?article343>

⁵ Claire Villiers, « Social et politique, dépasser la frontière », Les temps nouveaux N°1, septembre 2010.